



Communiqué du 24/02/2015

9 avril : grève interprofessionnelle à l'appel de FO, CGT, Solidaires

La FNEC FP FO appelle tous les personnels à se mettre en grève !

Le 9 Avril, tous les salariés du public et du privé sont appelés à la grève par FO, CGT et Solidaires pour s'opposer au pacte de responsabilité, à la rigueur budgétaire, à la réforme territoriale, à la loi Macron. (La FSU doit rendre sa réponse le 3 Mars).

Bloquer l'austérité : il y a urgence !

*Protection sociale,
services publics,
statut... tout devrait
y passer.*

*Le passage de la loi
Macron par le
recours à l'article
49-3 en est une
preuve supplémen-
taire : le gouverne-
ment est déterminé
à aller toujours plus
loin dans sa
politique de rigueur
et de déréglementa-
tion.*

Le pacte de responsabilité : blocage des salaires, appauvrissement, smicardisation...

Un adjoint administratif fait sa carrière au SMIC ! Un enseignant commence sa carrière à Bac + 5, à seulement 11 % au-dessus du SMIC ! Les salaires sont bloqués depuis 2010 et jusqu'en 2017. C'est vrai aussi pour les personnels de l'enseignement privé sous contrat.

Le pacte de responsabilité : toujours moins de postes, moins de service public.

Rentrée 2015 : des fermetures de classes, et parfois d'écoles entières déjà annoncées, des classes surchargées, des effectifs qui explosent en éducation prioritaire.

La réforme territoriale qui divise la République en 13 «baronnies» s'applique partout et met le service public au bord de l'explosion.

Rythmes scolaires, projets éducatifs territoriaux : il y a autant de règles que de territoires, tout le contraire de l'école de la République ! L'AFPA, régionalisée, est en cessation de paiement. La régionalisation de la carte des formations professionnelles sous la coupe des besoins du patronat local, la volonté de généraliser l'apprentissage, menacent l'existence même des LP publics, des PLP, des qualifications nationales. Et maintenant, des fusions d'académies sont annoncées. Des services entiers, dans les rectorats, les inspections d'académie, ou dans les DRAC pour la culture, seraient mutualisés. Les fusions d'universités sont encouragées pour réaliser suppressions de postes, licenciements de non titulaires, coupes dans les budgets de recherche.

Loi Macron, loi de refondation de l'école... : les garanties collectives dans le collimateur.

La loi de refondation de l'école, c'est l'arbitraire local contre les garanties statutaires. Les décrets Peillon-Hamon allongent le temps de présence, et définissent localement une partie des missions des enseignants du secondaire. Le projet de décret sur les indemnités définit une partie de la rémunération au niveau de l'établissement. La règle locale devient la «norme» : il n'y a plus de règles. Tous sont touchés : les administratifs par l'individualisation des primes, les enseignants chercheurs dont le statut national est menacé par l'autonomie des universités. La loi Macron est un encouragement pour tout déréglementer : dans la culture, les personnels sont menacés par l'ouverture des musées 7 jours / 7.

Salaires bloqués, postes supprimés, statuts attaqués, service public disloqué : les personnels n'acceptent pas. À l'offensive d'ensemble pour tout déréglementer, il faut opposer la mobilisation d'ensemble, la grève interprofessionnelle. Le 9 avril tous les salariés sont appelés à faire grève.

LE 9 AVRIL, À L'APPEL DE FO, CGT, SOLIDAIRES : TOUS EN GRÈVE !

La FNEC FP FO appelle à préparer la grève du 9 avril en proposant dans ce cadre l'action commune à tous les niveaux. Elle appelle les personnels à se réunir partout en AG, à dresser la liste des revendications, dans les écoles, les établissements, les services, à décider la grève le 9 avril, si possible dans l'unité, aux côtés des salariés du public et du privé, pour leurs revendications urgentes :

L'augmentation des salaires

Le maintien de toutes les garanties statutaires et l'arrêt des réformes destructrices du service public

La création des postes nécessaires, le maintien de tous les services, établissements et classes.

Le retrait du pacte de responsabilité et de la Loi Macron.



DECLARATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES CGT, FO et Solidaires

Combattre et réduire le chômage, permettre la création d'emplois en changeant de politique économique, préserver les droits et tous les régimes sociaux, garantir et promouvoir le service public, augmenter les salaires (secteurs public et privé), les retraites, les pensions et les minima sociaux, constituent des priorités sociales, de surcroît en période de crise.

Réunies le 17 février 2015, les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires affirment leur détermination pour faire aboutir ces revendications et lutter contre l'austérité et ses impacts destructeurs tant socialement, économiquement que démocratiquement.

Le « pacte de responsabilité », la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions du projet de loi libérale « Macron » ainsi que plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat aggravent la situation des salarié(e)s, des retraité(e)s et des chômeurs(ses).

De nombreuses luttes et mobilisations syndicales sont d'ores et déjà engagées dans les entreprises, les services publics et les secteurs professionnels.

Pour faire converger ces revendications et exiger du gouvernement et du patronat qu'ils y répondent, les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires s'engagent dans un processus de mobilisation. Conscientes de leur responsabilité, elles invitent les retraité(e)s et les chômeurs(ses) à se mobiliser et appellent l'ensemble des salarié(e)s, du public et du privé, à une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le **9 avril 2015**.

Paris, le 17 février 2015